

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE
SAINTE AGATHE DES MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 7 mai 2019 à 18h00 , dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Présences :

Frédéric Broué	Grant MacKenzie
Denis Chalifoux	Sylvain Marinier
Chantal Gauthier	Marc Tassé
Jean Léo Legault	

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Tous les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation dans les délais requis.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur général par intérim et de la greffière ; il est 18h03.

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance est inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

2. Dépôt du projet de règlement numéro 2019-M-277 et avis de motion

Le conseiller M. Frédéric Broué dépose le projet de Règlement numéro 2019-M-277 sur la délégation de pouvoirs en regard du traitement des plaintes relatives à l'Autorité des marchés publics et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

3. Dépôt du projet de règlement numéro 2019-EM-278 et avis de motion

Le conseiller M. Jean Léo Legault dépose le projet de règlement numéro 2019-EM-278 concernant la conversion au DEL des lumières de rue et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

4. Dépôt du projet de règlement numéro 2019-EM-279 et avis de motion

Le conseiller M. Grant MacKenzie dépose le projet de règlement numéro 2019-EM-279 décrétant une dépense et un emprunt de 157 000\$ pour l'exécution de divers travaux relatifs aux stations de pompage sanitaire et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

Initiales	
Maire	Greffier

2019-05-187

5. Nomination d'un directeur général par intérim

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 2019-04-185;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2019-04-186 nommant M. Mathieu Gagné, directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT les nombreux chantiers en cours sur le territoire et les ressources requises pour leur réalisation;

Il est proposé

ET RÉSOLU

a) d'abroger la résolution numéro 2019-04-186;

b) de nommer M. Simon Lafrenière, à titre de directeur général par intérim de la Ville et greffier adjoint, et ce, rétroactivement au 6 mai 2019 et jusqu'à ce que la Ville ait complété le processus visant à pourvoir le poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2019-05-188

6. Réintégration au poste de directeur Génie et infrastructure

CONSIDÉRANT que le contrat du directeur général adjoint des Services techniques et de la proximité l'autorise à réintégrer à son poste de directeur Génie et Infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur Génie et Infrastructure est vacant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer un nouveau contrat de travail;

Il est proposé

ET RÉSOLU de réintégrer Monsieur Mathieu Gagné au poste de directeur Génie et Infrastructure à compter du 6 mai 2019 ce qui ne modifie pas sa date d'embauche ni son ancienneté et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général ou le directeur général par intérim à signer le contrat de travail à intervenir, tel que substantiellement présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

7. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

8. Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 18h13.

Initiales	
Maire	Greffier

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

La greffière,
Me Stéphanie Allard

Initiales	
Maire	Greffier